

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 10 décembre 2016 à 17H30.

L'an deux mil seize, le dix décembre, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Etaient présents : MM. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint, Mmes LE LOUARN Françoise, CHAPUT Marie-Ange, MM. PETRUZZELLI Nicolas, LEDOYEN Jean-Pierre, MALGRAS Jean-Marc, LEPAGE Isabelle par procuration à J-F MARIEMBERG.

Absents excusés : M VENERUCCI David, JONETTE Marie, BECRET Lise, LEPAGE Isabelle, BUDIN Eric, CAPART François, BLANCHETETE Gilbert.

1. Fixation du prix de vente du mètre carré au lotissement du Bois La Dame.

Après présentation par le maire des coûts et du prix de revient des travaux d'aménagement du lotissement, le Conseil décide de fixer à 80 € TTC le prix de vente du mètre carré à lotir.

Voté à l'unanimité.

2. Renouvellement des commissions.

Tous les deux ans, le conseil procède au renouvellement membres extérieurs des commissions municipales. Après un appel aux volontaires, le conseil décide de nommer les personnes suivantes dans les commissions ci-après :

Commission des Bois	MM. BOLTZ Stéphane, LAMPSON Jocelyn
Commission des Travaux	MM. CALLA Carmélo, GERARD Patric, JONETTE Jean-Luc
Commission de la Communication	Mme HERMAN Colette, MM. REUTER Bernard, BRAGARD Alain, BONBLED Philippe.
Commission des Ecoles	Mmes DIDIER Christine, BARTHELEMY Isabelle, BRAGARD Vanessa, FISCHER Aline.

3. Acceptation de dons.

Dans le cadre du projet de restauration de l'église d'Allondrelle, un don a été fait auprès du Club Franco-Belge. Une somme de 20 € a été recueillie.

L'Association verse cette somme au profit de la Commune avec pour affectation, la participation aux travaux de l'église.

A l'unanimité, le conseil accepte ce don.

Information au conseil :

Eurovia, entreprise titulaire du marché de travaux au lotissement, va installer le chantier à partir du 7 janvier 2017.

Le maire,

JF MARIEMBERG